

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1894)
Heft: 6

Artikel: L'enseignement primaire aux Etats-Unis
Autor: Wuarin
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-237123>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. *Rochat* voudrait le vote à domicile, par bulletin envoyé sous enveloppe.

M. *Humbert* propose que l'Assemblée désigne le Président et le Vice-Président, et que les autres membres du Comité soient nommés en bloc.

Sur la proposition de M. *Hunsinger*, la continuation de la discussion est renvoyée à une prochaine séance.

3° L'enseignement primaire aux Etats-Unis, par M. le Prof. Wuarin.

M. le Prof. Wuarin communique quelques unes des observations qu'il a recueillies sur l'Ecole primaire aux Etats-Unis, pendant deux séjours dans ce pays. Nous regrettons de ne pouvoir ici que résumer les points principaux de cette charmante causerie, qui a vivement intéressé l'Assemblée.

Aux Etats-Unis — dans la règle, car il n'y a pas d'unité absolue — l'enseignement primaire comprend 8 années d'étude : 4 années d'enseignement inférieur et 4 années d'enseignement plus élevé : écoles dites de grammaire. Dès l'âge de 5 ans, l'enfant est admis dans les écoles primaires ; il en sortira donc vers l'âge de 13 ans. A part l'enseignement primaire proprement dit, la plupart des Etats ont des écoles enfantines ou jardins d'enfants et des écoles supérieures faisant suite à l'école primaire et conduisant soit aux écoles spéciales (écoles de mécanique, de chimie, d'horlogerie, etc.), soit à l'université. Les écoles enfantines sont plutôt l'exception et les écoles supérieures plutôt la règle.

Le pouvoir fédéral reste complètement en dehors de ce qui concerne l'enseignement et laisse sous ce rapport toute liberté aux Etats. La seule prescription fédérale qui existe est celle-ci : Toutes les fois que des terres domaniales sont aliénées, une partie de ces terres revient de droit à la caisse des écoles. De plus il a été créé à Washington un bureau central d'éducation qui rend de très grands services, surtout dans l'ordre de la statistique, en publiant des rapports sur la marche des écoles aux différents degrés et dans les différentes parties du pays.

En ce qui concerne ses besoins matériels, l'école dépend exclusivement de la commune. Quant à la direction pédagogique, elle est, dans chaque état, centralisée entre les mains d'un fonctionnaire spécial qui prend le nom de *surintendant d'Etat*. Contrairement à ce qui se passe en Europe, et chez nous en particulier, ce chef de l'Enseignement n'est à aucun degré un homme politique. C'est un homme spécialement

qualifié pour son poste, souvent un pédagogue de mérite, que ses talents ont désigné au choix de ses compatriotes, car ces fonctions relèvent le plus souvent du suffrage populaire. Un point à noter, c'est que le surintendant d'Etat aura la direction des écoles primaires seulement et non celle de tous les établissements d'instruction. La participation de la commune à la direction des écoles s'exerce par l'intermédiaire d'un Conseil spécial (*school-board*), en général nommé par le peuple et renouvelé par tiers chaque année; les femmes peuvent en faire partie. On fait en sorte de mettre un pédagogue expérimenté à la tête de cette commission des écoles; c'est le surintendant de la Cité. Dans les localités plus modestes, où le bois peut manquer pour faire des « conseillers » scolaires, on s'en tire comme on peut, mais l'intérêt pour la cause de l'éducation populaire est partout très vif.

Le personnel enseignant est composé en majeure partie d'institutrices (il y a en moyenne cinq institutrices pour un instituteur). On estime, aux Etats-Unis, que pour l'enseignement élémentaire, la femme est mieux qualifiée que l'homme.

Il y a peut-être aussi une autre raison : c'est que les maîtresses reçoivent un traitement égal... à la moitié de celui des maîtres. Pas partout cependant : dans les Etats où la femme exerce des droits politiques, la différence est moins grande.

La journée d'école est plus courte que chez nous; elle dure ordinairement de 9 heures à midi, le matin, et de 2 à 4 heures, l'après-midi. Les devoirs à domicile consistent presque exclusivement en devoirs oraux. L'éducation physique est menée de front avec l'éducation intellectuelle. Les jeux en plein air sont en grand honneur. Ils constituent le divertissement national par excellence; tout le monde y prend part, et un peu partout on trouve de grands espaces divisés, où tous, petits et grands, peuvent se divertir à l'aise, chacun selon ses goûts, son tempérament.

Si on compare les locaux américains aux nôtres, on peut dire, sans risquer de trop s'avancer, que ce sont de vrais salons. M. Wuarin connaît surtout ceux des écoles supérieures. Partout propreté très grande, éclairage excellent; des murs ornés de gravures parlant aux yeux et à l'intelligence, les parois, en briques crues, peuvent se laver. Chaque élève a son pupitre indépendant. Pas de chaire pour le maître, mais contre le mur, sur toute sa longueur, un tableau noir, et le long de celui-ci, une estrade peu élevée où circule le maître en faisant sa leçon.

Les livres sont généralement prêtés aux élèves par les communes, mais le reste du matériel scolaire est aux frais des parents. Les livres sont toujours imprimés avec le plus grand soin (M. Wuarin fait circuler dans l'auditoire un certain

nombre de manuels employés en Amérique) et illustrés de gravures se rapportant au texte. Il serait désirable qu'il en fût de même chez nous, où trop souvent hélas ! nous sommes inondés d'ouvrages scolaires anti-pédagogiques, recueils de résumés secs et arides au-dessus de la portée des enfants. Le système américain, avec son conseil d'école, ne permet pas de s'arrêter à des manuels médiocres.

On ne peut s'imaginer avec quel plaisir, quelle joie, aux Etats-Unis chacun se rend à l'école. Cet amour pour l'école tient aux méthodes employées et à l'organisation scolaire. L'instituteur consciencieux, capable, se sent plus fort, appuyé qu'il est par des personnes dont le seul but est de faire marcher les écoles placées sous leur direction dans une voie de progrès.

En résumé, l'organisation scolaire américaine est bien supérieure à la nôtre sur bien des points, et particulièrement celui-ci : *aux Etats-Unis l'école est dirigée par des éducateurs.*

La grande réforme à opérer avant tout chez nous, c'est de créer une opinion publique en matière d'éducation. Pour cela il faudrait instituer un Conseil scolaire dont les délibérations seraient publiques et reproduites dans la presse, une sorte de Consistoire pédagogique composé de personnes s'intéressant sincèrement aux choses de l'éducation et étudiant les questions pour elles-mêmes, en dehors de toute visée personnelle ou politique. Un bureau central d'éducation tout naturellement recueillerait des informations sur tout ce qui se fait en Suisse et à l'étranger, se tiendrait au courant, et rendrait de grands services par la comparaison des méthodes et des procédés.

M. Wuarin reconnaît avec plaisir que depuis quelques années les Genevois semblent être en progrès sur le passé et que bien des transformations se sont faites. On se persuade de jour en jour davantage qu'en pédagogie, en face du bonheur de l'enfance, toutes les intelligences, toutes les bonnes volontés doivent être utilisées. La vitalité que manifeste aujourd'hui la Société pédagogique est la meilleure preuve de l'attention accordée aux questions scolaires.

M. Wuarin termine en engageant la Société pédagogique à persévérer dans la voie qu'elle s'est tracée et en souhaitant qu'elle devienne l'opinion publique dont il a parlé. (*Vifs applaudissements*).

M. le Président remercie chaleureusement M. le Prof. Wuarin et établit en quelques mots le but poursuivi par la Société pédagogique, qui est précisément celui préconisé par M. Wuarin : travailler sérieusement à l'amélioration de nos institutions scolaires, en dehors de toute visée personnelle ou politique.

M. Sigg joint ses remerciements à ceux du Président et reconnaît avec M. Wuarin qu'à Genève on est sur bien des points en retard en matière d'éducation. Un bureau de statistique scolaire établi à Berne rendrait sans contredit de grands services. Quand à l'organisation d'un Conseil d'école, formé de personnes prises en dehors du corps enseignant et chargées de veiller à la bonne marche des écoles, elle rencontrerait peut-être quelques difficultés, car il faut tenir compte de la question religieuse dont le rôle est encore beaucoup trop prépondérant. En ce qui concerne les manuels, M. Sigg est parfaitement d'accord avec M. Wuarin : ils devraient être adoptés à la suite d'un concours auquel tout le monde devrait pouvoir prendre part, même les personnes n'appartenant pas au corps enseignant. On serait alors assuré de la valeur des livres mis entre les mains des élèves.

La séance est levée à 5 heures.

Le Bulletinier : Aug. LEVANT.

Liste des membres de la Société pédagogique genevoise, au 31 Décembre 1894.

MEMBRES HONORAIRES

Mme Mercier, Louise.	M. le Prof. Pierre Vaucher.
M. le Dr Olivet.	M. le Prof. Schneegans, Auguste.
M. le Dr Dunant.	

MEMBRES ACTIFS

M ^{me} Albaret, Reine.	Coulin, Adrienne.
M ^{lle} Arnaud, Fanny.	M ^{me} Deffaugt, Elise.
M ^{me} Axtmann, Frédérique.	M ^{lles} Déléaval, Louise.
M ^{lles} Backof, Lina.	Desorgher, Constance.
Baud, Antoinette.	Domp martin, Suzanne.
Baud, Henriette.	Duaine, Célestine.
M ^{me} Berthet, Virginie.	Dubois, Louise.
M ^{lles} Bocquet, Aline.	Dubouloz, Marie.
Bordayron, Alice.	Ducommun, Sophie.
M ^{me} Bossus, Marie.	Dufour, Amélie.
M ^{lle} Brückelmeyer, Christine.	Dufour, Hortense.
M ^{me} Bussien, Marie.	Dupont, Louise.
M ^{lle} Campiche, Hélène.	M ^{me} Duvillard, Rosalie.
M ^{me} Cartier, Louise.	M ^{lles} Fezio, Marie.
M ^{lle} Cerutti, Rosine.	Geiger, Marie.
M ^{mes} Charrey, Antoinette.	M ^{me} Grisel, Marie.
Choberg, Marie.	M ^{lle} Gut, Pauline.
M ^{lles} Clerc, Suzanne.	M ^{me} Henneberg, Albertine.